

TRAITEMENT DES WEEKENDS & JOURS FÉRIÉS – TARIFICATION DU GRIDFEE

Date / Datum: March 2026

INTRODUCTION

En octobre 2025, Sibelga a transmis à Brugel sa feuille de route relative à l'implémentation de la tarification évoluée, conformément à la décision 264 de Brugel fixant la méthodologie tarifaire applicable au gestionnaire du réseau de distribution actif en Région de Bruxelles-Capitale pour la période 2025-2029. Cette méthodologie prévoit l'introduction d'une tarification évoluée pour la composante « utilisation et gestion du réseau » du tarif de distribution.

Dans un contexte d'électrification croissante des usages et de développement de la production d'électricité issue de sources renouvelables, la tarification évoluée vise à inciter les Utilisateurs du Réseau de Distribution (URD) à déplacer leur consommation flexible. L'objectif est de lisser leur courbe de charge et de limiter l'augmentation de la pointe synchrone en soirée, contraignante pour le dimensionnement du réseau.

La tarification évoluée est destinée à s'appliquer à l'ensemble des compteurs intelligents télé-relevés des clients basse tension ≤ 56 kVA, sans distinction de régime de comptage (R1 et R3). Les compteurs électromécaniques ainsi que les compteurs intelligents non télé-relevés (R0) resteraient soumis à la tarification dite « classique », actuellement déclinée en monohoraire ou en bihoraire, avec une différenciation entre heures pleines (HI) et heures creuses (LO). Les heures pleines s'appliquent de 7h à 22h hors weekend et jours fériés tandis que les heures creuses couvrent les weekends, les jours fériés ainsi que la période de 22h à 7h en semaine.

Gridfee BT	Monohoraire	Bihoraire
Lundi-Vendredi	HI 22h 22h	HI/LO 22h 7h 22h
Weekend & jours fériés		LO 22h 22h

Introduite dans les années 70, la tarification bihoraire vise à inciter les ménages à déplacer leur consommation vers les périodes de moindre activité économique. L'évolution du mix de production combinée à l'électrification croissante des usages, renforcent toutefois le besoin de limiter l'accroissement de la pointe ainsi que la nécessité de consommer quand la production est disponible.

Dans ce contexte et dans le cadre de la mise en œuvre de la tarification évoluée, la question du traitement des weekends et des jours fériés constitue un enjeu important. Elle appelle un positionnement clair, tenant compte à la fois des intérêts du réseau, du marché et des clients.

OPTIONS ENVISAGÉES

Sibelga avait initialement envisagé deux options reposant sur le maintien de la tarification bihoraire existante, impliquant que la consommation des weekends et des jours fériés reste facturée en LO. La réflexion portait dès lors exclusivement sur la tarification évoluée.

Afin de maximiser les chances d’alignement, Sibelga a mené une concertation avec les acteurs du marché afin de mieux appréhender leurs contraintes. Cette démarche visait notamment à analyser les impacts de la nouvelle tarification sur le modèle de marché et sur les échanges de données entre le GRD et les fournisseurs. Le traitement des weekends et des jours fériés figurait parmi les sujets soumis à discussion.

Aux deux options initiales, qui conservaient la tarification bihoraire existante, s’est ajoutée une troisième option formulée par les acteurs de marché, visant à uniformiser le traitement de tous les jours de la semaine peu importe la tarification. Compte tenu du besoin d’harmonisation avec les compteurs soumis à la tarification classique, Sibelga a estimé que cette question devait faire l’objet d’une analyse approfondie afin d’en évaluer l’ensemble des impacts et de permettre l’adoption d’un positionnement définitif.

Compte tenu de la fin annoncée de la télécommande centralisée (TCC) qui permet l’envoi d’un signal aux compteurs électromécaniques afin de comptabiliser la consommation dans le registre approprié, ces compteurs ne pourront plus supporter la tarification bihoraire. La question du maintien de cette tarification uniquement pour les compteurs intelligents non télé-relevés se pose dès lors. Après la remise de la feuille de route à Brugel et au regard du calendrier envisagé, Sibelga a mis sur la table une quatrième option consistant à faire évoluer la tarification bihoraire via la tarification évoluée.

La présente note vise à définir le positionnement de Sibelga relatif au traitement des weekends et jours fériés, sur la base d’une analyse avantages-inconvénients des 4 options suivantes :

- **Option 1** : la tarification évoluée applique le tarif nuit durant les weekends et jours fériés. La tarification classique bihoraire¹ maintient les weekends et jours fériés en LO selon le calendrier HI/LO existant.
- **Option 2** : la tarification évoluée applique la découpe jour/soir/nuit également les weekends et jours fériés. La tarification classique bihoraire maintient les weekends et jours fériés en LO selon le calendrier HI/LO existant.
- **Option 3** : la tarification évoluée applique la découpe jour/soir/nuit également les weekends et jours fériés. La tarification classique bihoraire applique la découpe HI/LO les weekends et jours fériés (HI de 7h à 22h et LO de 22h à 7h).
- **Option 4** : la tarification évoluée remplace la tarification classique bihoraire et applique la découpe jour/soir/nuit également les weekends et jours fériés.

Gridfee BT		Bihoraire			Evoluée					
Lundi – Vendredi	1/2/3	HI/LO	22h	7h	22h	Jour/soir/nuit	22h	7h	17h	22h
	4					Jour/soir/nuit	22h	7h	17h	22h
Weekend & Jours fériés	1	LO	22h		22h	nuit	22h			22h
	2	LO	22h		22h	Jour/soir/nuit	22h	7h	17h	22h
	3	HI/LO	22h	7h	22h	Jour/soir/nuit	22h	7h	17h	22h
	4					Jour/soir/nuit	22h	7h	17h	22h

Il est à noter que la tarification TH n’est pas reprise dans le tableau étant donné qu’elle n’est pas concernée par un traitement différencié les weekends et jours fériés. Elle restera néanmoins accessible pour les URD n’ayant pas de compteur télé-relevé.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Les différentes options ont été évaluées au moyen d’une grille de critères commune afin de faciliter leur comparaison.

¹ Sans précision complémentaire dans la note, l’appellation « tarification bihoraire » vise le gridfee.

Option 1

Gridfee BT	Bihoraire	Evoluée
Lundi-Vendredi	HI/LO 22h 7h 22h	Jour/soir/nuit 22h 7h 17h 22h
Weekend & jours fériés	LO 22h 22h	nuit 22h 22h

Avantages :

- **Traitement uniforme des WE et jours fériés entre tarifications** : cette formule assure une cohérence entre la tarification bihoraire et la tarification évoluée en incitant à consommer davantage durant les weekends et jours fériés.
- **Offre bihoraire commodité unique possible** : le volume facturé en heures pleines (HI) correspond à la somme des volumes consommés en périodes de jour et de soirée. Le volume facturé en heures creuses (LO) correspond quant à lui au volume consommé de nuit. Les fournisseurs sont donc capables de proposer la même offre bihoraire aux clients avec un compteur intelligent télé-relevé ainsi qu'aux autres clients.
- **Pas d'upgrade du firmware calendrier des compteurs intelligents** : le calendrier bihoraire reste inchangé, pas de nécessité d'adopter un nouveau firmware pour comptabiliser dans le bon registre HI ou LO.
- **Encouragement à consommer en journée les weekends et jours fériés** : dans les deux tarifications le tarif gridfee appliqué est celui le moins élevé. Les URD sont donc incités à consommer durant ces plages horaires de moindre activité économique ce qui est particulièrement utile lorsque la production solaire est importante.
- **Traitement des weekends et jours fériés ne freine pas le consentement** : les URD qui souhaiteraient opter pour l'offre bihoraire commodité peuvent le faire en tarification évoluée
- **N'implique pas une adaptation de la stratégie de déploiement des compteurs intelligents** : les URD qui auront un compteur électromécanique lors de l'entrée en vigueur de la tarification évoluée auront toujours le choix entre la tarification monohoraire ou bihoraire tant que la télécommande centralisée (TCC) existe. Le cas échéant, ceux qui désirent être facturés en tarification évoluée pourront demander le remplacement de leur compteur par un compteur intelligent.
- **Pas de migration au sein des compteurs classiques** : les URD qui ont un compteur électromécanique ou un compteur intelligent non-télérelevé ne basculeront pas automatiquement en TH lors de l'entrée en vigueur de la tarification évoluée

Inconvénients :

- **N'incite pas à réduire la consommation en soirée durant les weekends et jours fériés** : l'objectif de lissage de la pointe n'est que poursuivi en semaine étant donné que la consommation durant les heures de soirée le weekend et les jours fériés est tarifée au même prix que le reste de la journée. De plus, étant donné que les volumes par ToU sont transmis mensuellement, la tranche « nuit » intégrerait les volumes nocturnes ainsi que des volumes de jour et de soirée consommés durant les weekends et jours fériés. Cette agrégation entraînerait une perte de lisibilité et de flexibilité pour les fournisseurs dans l'application de tarifs distincts par tranche horaire. Il deviendrait dès lors plus difficile de proposer un incitant ciblé pour la partie commodité spécifiquement pour les weekends et jours fériés, en particulier pour les points soumis à un régime de comptage 1.
- **Traitement désaligné avec la Wallonie** : contrairement à la Wallonie, cette option maintient une distinction entre les jours de semaine et de weekend.

Tableau récapitulatif de l'option 1:

Critère	Bihoraire	Evoluée
Incite à réduire la consommation en soirée durant les weekends et JF		
Traitement uniforme des weekends et JF entre les tarifications		
Traitement uniforme 7J7 aligné avec la Wallonie		
Offre bihoraire commodité unique possible		
Pas d'upgrade FW calendrier des compteurs intelligents		
Encourage à consommer en journée les weekends et JF		
Traitement des weekends et JF ne freine pas le consentement		
N'implique pas une adaptation de la stratégie de déploiement		
Pas de migration au sein des compteurs classiques		

Option 2

Gridfee BT	Bihoraire	Evoluée
Lundi-Vendredi	HI/LO 22h 7h 22h	Jour/soir/nuite 22h 7h 17h 22h
Weekend & jours fériés	LO 22h 22h	Jour/soir/nuite 22h 7h 17h 22h

Avantages :

- **La tarification évoluée incite à réduire la consommation en soirée durant les weekends et jours fériés :** l'objectif de lissage de la pointe est poursuivi tant en semaine qu'en weekends et jours fériés étant donné que la consommation durant les heures de soirée est tarifée au prix le plus élevé. Etant donné que la tarification évoluée scinde tous les jours en jour/soir/nuite, les fournisseurs peuvent donc cibler des ToU. Ceci n'est pas le cas en bihoraire.
- Ceci n'est pas le cas en bihoraire.
- **Traitement uniforme 7J/7 aligné avec la Wallonie pour la tarification évoluée** mais pas pour la tarification bihoraire.
- **Pas d'upgrade du firmware calendrier des compteurs intelligents :** le calendrier bihoraire reste inchangé, pas de nécessité d'adopter un nouveau firmware pour comptabiliser dans le bon registre HI ou LO.
- **Encourage moyennement à consommer en journée les weekends et jours fériés :** en bihoraire, le tarif LO est appliqué. Les URD sont donc incités à consommer durant les plages horaires de moindre activité économique ce qui est particulièrement utile lorsque la production solaire est importante. En tarification évoluée, le tarif intermédiaire de jour n'est ni incitatif ni dissuasif.
- **N'implique pas une adaptation de la stratégie de déploiement des compteurs intelligents :** les URD qui auront un compteur électromécanique lors de l'entrée en vigueur de la tarification évoluée auront toujours le choix entre la tarification monohoraire ou bihoraire tant que la télécommande centralisée (TCC) existe. Le cas échéant, ceux qui désirent être facturés en tarification évoluée pourront demander le remplacement de leur compteur par un compteur intelligent.
- **Pas de migration au sein des compteurs classiques :** les URD qui ont un compteur électromécanique ou un compteur intelligent non-télérelevé ne basculeront pas automatiquement en TH lors de l'entrée en vigueur de la tarification évoluée

Inconvénients :

- **Traitement différencié des WE et jours fériés entre tarifications :** en tarification bihoraire, les URD sont incités à consommer à toute heure de la journée durant les WE et jours fériés. En tarification évoluée, la même logique qu'en semaine s'applique.

- **Offre bihoraire commodité unique impossible** : le désalignement entre les tarifications bihoraire et évoluée ne permet pas aux fournisseurs de reconstituer les volumes pour faire une offre bihoraire unique. En effet, les volumes validés étant transmis mensuellement, les volumes consommés le weekend en tarification évoluée en jour et soir ne peuvent être isolés et sommés avec le volume consommé de nuit. En d'autres mots, l'offre « HI/LO » en tarification évoluée ne peut agréger le volume consommé le weekend en LO comme c'est le cas en bihoraire.
- **Traitement des weekends et jours fériés peut freiner le consentement** : les URD qui souhaiteraient opter pour l'offre bihoraire commodité ne peuvent le faire en tarification évoluée. Cette impossibilité pourrait conduire certains URD à retirer leur consentement pour y accéder.

Tableau récapitulatif de l'option 2 :

Critère	Bihoraire	Evoluée
Incite à réduire la consommation en soirée durant les weekends et JF	Red	Green
Traitement uniforme des weekends et JF entre les tarifications	Red	Red
Traitement uniforme 7J7 aligné avec la Wallonie	Red	Green
Offre bihoraire commodité unique possible	Red	Red
Pas d'upgrade FW calendrier des compteurs intelligents	Green	Green
Encourage à consommer en journée les weekends et JF	Green	Yellow
Traitement des weekends et JF ne freine pas le consentement	Red	Red
N'implique pas une adaptation de la stratégie de déploiement	Green	Green
Pas de migration au sein des compteurs classiques	Green	Green

Option 3

Gridfee BT	Bihoraire	Evoluée
Lundi-Vendredi	HI/LO 22h 7h 22h	Jour/soir/nuit 22h 7h 17h 22h
Weekend & jours fériés	HI/LO 22h 7h 22h	Jour/soir/nuit 22h 7h 17h 22h

Avantages :

- **Incite à réduire la consommation en soirée durant les weekends et jours fériés** : l'objectif de lissage de la pointe est poursuivi tant en semaine qu'en weekends et jours fériés étant donné que la consommation durant les heures de soirée est tarifée au prix le plus élevé.
- **Traitement des WE et jours fériés aligné entre tarifications** : cette formule assure une cohérence entre la tarification bihoraire et la tarification évoluée en appliquant la même logique qu'en semaine. La tarification évoluée scinde la période entre 7h et 22h en deux afin de donner un signal au sein de la journée également.
- **Traitement uniforme 7J/7 aligné avec la Wallonie** : vrai pour les 2 tarifications ce qui facilite un alignement des ToU au niveau belge. Cependant, il convient de préciser que le bihoraire pratiqué en RBC ne sera pas entièrement aligné avec la Wallonie étant l'absence de relance en heures creuses de 11h à 17h.
- **Offre bihoraire commodité unique possible** : le volume facturé en heures pleines (HI) correspond à la somme des volumes consommés en périodes de jour et de soirée. Le volume facturé en heures creuses (LO) correspond quant à lui au volume consommé de nuit. Les fournisseurs sont donc capables de proposer la même offre bihoraire aux clients avec un compteur intelligent télé-relevé ainsi qu'aux autres clients.
- **Traitement des weekends et jours fériés ne freine pas le consentement** : les URD qui souhaiteraient opter pour l'offre bihoraire commodité peuvent le faire en tarification évoluée. Toutefois, le fait que la tarification bihoraire ne soit pas LO tout le weekend la rend moins attractive pour les URD ayant une consommation importante les weekends.

- **N'implique pas une adaptation de la stratégie de déploiement des compteurs intelligents** : les URD qui auront un compteur électromécanique lors de l'entrée en vigueur de la tarification évoluée auront toujours le choix entre la tarification monohoraire ou bihoraire tant que la télécommande centralisée (TCC) existe. Le cas échéant, ceux qui désirent être facturés en tarification évoluée pourront demander le remplacement de leur compteur par un compteur intelligent.
- **Pas de migration au sein des compteurs classiques** : les URD qui ont un compteur électromécanique ou un compteur intelligent non-télérelevé ne devront pas automatiquement basculer en TH lors de l'entrée en vigueur de la tarification évoluée

Inconvénients

- **Upgrade nécessaire du firmware calendrier des compteurs intelligents** : le calendrier bihoraire change ce qui implique de procéder à un upgrade du firmware calendrier pour comptabiliser dans le bon registre HI ou LO. Pour les compteurs intelligents ayant des soucis de communication, une action manuelle sur terrain est requise.
- **La tarification bihoraire n'encourage pas à consommer en journée les weekends et jours fériés** : en bihoraire, le tarif HI est appliqué entre 7h et 22h. Les URD sont donc découragés à consommer durant cette plage horaire de moindre activité économique ce qui renforce le problème d'incompressibilité. En tarification évoluée, le tarif intermédiaire de jour n'est ni incitatif ni dissuasif.

Autre point d'attention : impacts sur la validation/estimation pour les compteurs en tarification bihoraire étant donné que les volumes HI seront plus importants en 2030 qu'en 2029 et inversement plus faibles pour les volumes LO. Le processus de validation devra être adapté pour éviter que cela tombe systématiquement en « erreur de validation ».

Tableau récapitulatif de l'option 3 :

Critère	Bihoraire	Evoluée
Incite à réduire la consommation en soirée durant les weekends et JF	Vert	Vert
Traitement uniforme des weekends et JF entre les tarifications	Orange	
Traitement uniforme 7J7 aligné avec la Wallonie	Vert	Vert
Offre bihoraire commodité unique possible	Vert	
Pas d'upgrade FW calendrier des compteurs intelligents	Rouge	
Encourage à consommer en journée les weekends et JF	Rouge	Orange
Traitement des weekends et JF ne freine pas le consentement	Vert	
N'implique pas une adaptation de la stratégie de déploiement	Vert	
Pas de migration au sein des compteurs classiques	Vert	

Option 4

Gridfee BT	Bihoraire	Evoluée
Lundi-Vendredi		Jour/soir/nuit 22h 7h 17h 22h
Weekend & jours fériés		Jour/soir/nuit 22h 7h 17h 22h

Avantages :

- **Incite à réduire la consommation en soirée durant les weekends et jours fériés** : l'objectif de lissage de la pointe est poursuivi tant en semaine qu'en weekends et jours fériés étant donné que la consommation durant les heures de soirée est tarifée au prix le plus élevé. La tarification évoluée scinde tous les jours en jour/soir/nuit, les fournisseurs peuvent donc cibler des ToU.
- **Traitement uniforme des WE et jours fériés entre tarifications** : la tarification bihoraire étant remplacée par la tarification évoluée, l'uniformité est garantie.
- **Traitement uniforme 7J/7 aligné avec la Wallonie** : la tarification évoluée s'applique tous les jours sans distinction ce qui facilite un alignement des ToU au niveau belge.
- **Offre bihoraire commodité unique possible** : la tarification bihoraire étant remplacée par la tarification évoluée, l'uniformité est garantie. Néanmoins, l'offre bihoraire commodité actuellement proposée ne sera plus possible et devra être considérée 7J/7.
- **Pas d'upgrade du firmware calendrier des compteurs intelligents** : la tarification bihoraire étant remplacée par la tarification évoluée, pas de nécessité de modifier le calendrier pour que les compteurs comptabilisent dans le bon registre².
- **Encourage à consommer en journée les weekends et jours fériés** : le tarif intermédiaire de jour n'est ni incitatif ni dissuasif.
- **Traitement des weekends et jours fériés ne freine pas le consentement** : l'offre bihoraire commodité n'est disponible qu'en tarification évoluée

Inconvénients :

- **Nécessite une adaptation de la stratégie de déploiement des compteurs intelligents** : les URD qui auront un compteur électromécanique ou un compteur intelligent non-télérelevé lors de l'entrée en vigueur de la tarification évoluée basculeront automatiquement en TH tant pour le gridfee que pour la commodité. Cela pourrait se traduire par une hausse de la facture d'électricité de certains clients. En outre, cela pourrait engendrer un pic de demandes clients d'autant plus important et mettrait Sibelga sous pression pour respecter le délai de 2 mois fixé par le Règlement Technique.
- **Demande une migration au sein des compteurs classiques** : les URD qui ont un compteur électromécanique ou un compteur intelligent non télé-relevé basculeront automatiquement en TH lors de l'entrée en vigueur de la tarification évoluée. Cela nécessite une gestion particulière pour Sibelga et représente une complexité contractuelle pour les fournisseurs.

Il convient de préciser que la disparition à venir de la télécommande centralisée (TCC) est indépendante du choix de l'option tarifaire. Par conséquent, Sibelga peut adapter sa stratégie de déploiement des compteurs intelligents pour proposer proactivement un compteur intelligent aux clients bihoraires ayant un compteur électromécanique afin qu'ils ne basculent pas automatiquement en TH sans avoir d'autre choix.

² Un upgrade du firmware pourrait toutefois s'avérer nécessaire si l'index TH doit être affiché dans les données défilantes à la place des index HI/LO.

Tableau récapitulatif de l'option 4 :

Critère	Bihoraire	Evoluée
Incite à réduire la consommation en soirée durant les weekends et JF	NA	
Traitement uniforme des weekends et JF entre les tarifications		
Traitement uniforme 7J7 aligné avec la Wallonie		
Offre bihoraire commodité unique possible		
Pas d'upgrade FW calendrier des compteurs intelligents		
Encourage à consommer en journée les weekends et JF	NA	
Traitement des weekends et JF ne freine pas le consentement		
N'implique pas une adaptation de la stratégie de déploiement		
Pas de migration au sein des compteurs classiques		

CONCLUSION

Au regard de l'analyse avantages/inconvénients, Sibelga considère que l'option 4 est la plus appropriée. Par ailleurs, en adaptant sa stratégie de déploiement des compteurs intelligents, Sibelga peut atténuer et anticiper les points négatifs identifiés.

En outre, le remplacement de la tarification bihoraire pour la composante « utilisation et gestion du réseau » du tarif de distribution par la tarification trihoraire est lisible pour le client. En effet, celui-ci conserve le choix entre 2 tarifications et cette évolution est compréhensible au regard des contraintes induites par l'évolution du mix de production électrique et de l'électrification des usages.

Avant d'adopter un positionnement ferme, Sibelga souhaite challenger son analyse avec la FEBEG afin de tenir compte de contraintes éventuelles.